

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS DUERP

juillet 2026

Le lien ci-dessous vous permet de télécharger les documents pour :

- s'informer sur la démarche d'évaluation des risques professionnels ;
- retranscrire un modèle pour retranscrire l'évaluation des risques professionnels dans le DUERP ;
- rédiger le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels & Améliorations de Conditions de Travail (PAPRIPACT).

[Aide à l'élaboration & mise à jour du DUERP / PAPRIPACT](#)

Coordonnées des conseillers de prévention

Conseiller de prévention académique	ce.cpa@ac-creteil.fr	01 57 02 60 11
Conseiller de prévention académique adjoint		
Conseillers de prévention départementaux – 77	ce.cpd77@ac-creteil.fr	01 64 41 27 99 01 64 41 26 59
Conseillers de prévention départementaux – 93	ce.cpd93@ac-creteil.fr	01 43 93 71 84 01 43 93 71 16
Conseillers de prévention départementaux – 94	ce.cpd94@ac-creteil.fr	01 45 17 60 18 01 45 17 62 07